

L'an deux mille vingt deux, le 31 janvier à 19 heures, le Conseil Municipal au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme Corinne DUBOIS, Maire, en suite de convocation en date du 26 janvier 2022 dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie.

Étaient présents :

Mme Corinne DUBOIS, Maire, Mr Michel LEMPREUR, Adjoint, Mr Benoît HERBIN, Mme Sandra DUSAUTOIR, Mr Bruno PETIT, Mme Isabelle BACQUET, Conseillers Délégués, Mr Georges HOUZIAUX, Mme Nadine DELABRE, Mme Elisabeth OLRV, Mr Benoit OBRY, Mme Bérénice VAN AUDEKERK, Conseillers municipaux.

Absents représentés :

Mme Marie-Pierre HERMANT, Adjointe, ayant donné pouvoir à Mme Corinne DUBOIS  
Mr Jean-Bernard PRUVOST ayant donné pouvoir à Mr Georges HOUZIAUX  
Mr Franck BLONDIN ayant donné pouvoir à Mme Nadine DELABRE

Absente excusée :

Mme Sarah GODART

Il est procédé à l'appel des conseillers municipaux et constaté que les conditions de quorum étaient atteintes. Mme Bérénice VAN AUDEKERK a été désignée secrétaire de séance.

Mme la Maire propose d'ajouter à l'ordre du jour la présentation de deux projets pour la prévention routière et la cloche communale.

Mme la Maire propose d'approuver les comptes-rendus des réunions du conseil municipal des 15 septembre et 21 octobre 2021 et demande s'il y a des observations. En l'absence de remarque, les comptes-rendus sont adoptés à l'unanimité.

## **I. FINANCES DE LA COMMUNE**

### **1.1 Admission en non valeur de créances irrécouvrables**

Des titres de recettes ont été émis à l'encontre d'usagers pour des sommes dus sur le budget principal. Certains titres restent impayés malgré les différentes relances du Trésor Public qui sollicite une admission en non valeur. Ces dettes de 2019 se chiffrent respectivement à 15,31€ et 2,94€. Il convient de les admettre en non-valeur.

Votes favorables : 12

Votes défavorables : 0

Absentions : 2

### **1.2 Approbation du projet de parking stade communal – demande de subventions**

Lors des précédentes réunions de conseil municipal nous avons évoqué la nécessité de mettre en sécurité les voies de circulation aux abords du stade communal. La création d'un parking s'intégrera dans un schéma global qui a été monté en partenariat avec INGENIERIE 62 (bureau d'étude mis gracieusement à disposition des collectivités territoriales). Ce parking devra s'intégrer dans une zone verte, disposer d'un accès PMR et nous pourrions également y adjoindre une aire multisports selon nos ressources financières. Mme la Maire présente un projet de plan de financement de 97.204 € tenant compte des diverses subventions et cofinancement RTE/PAP.

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

### **1.3 Equipement numérique école – TBI – acceptation de subvention**

La Municipalité a répondu à un appel à projets pour l'installation d'un socle numérique dans les écoles élémentaires via le plan « France Relance ». Ce projet de 14.270,40 € peut bénéficier d'une subvention du Ministère de l'Education Nationale à hauteur de 7.722,91 € permettant d'équiper l'école en TBI avec tablettes interactives.

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

### **1.4 Travaux des abords de la salle des fêtes – acception de subvention**

Le chantier d'aménagement des abords de la salle des fêtes peut bénéficier d'une subvention FARDA à hauteur de 15.000 €.

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

### **1.5 Projet de salle polyvalente – demande de subvention et cofinancement**

Le dernier plan de financement des travaux d'extension de notre espace garderie se chiffrant à plus de 230.000 € TTC nous avons donc envisagé de revoir ce projet. Suite à la commission travaux et à une réunion sur site avec un artisan, les élus et le personnel technique de la commune, nous avons revu ce projet à moindre coût selon devis de 45.137 € HT. Nous conservons les objectifs du départ à savoir installation de toilettes, salle de repos et de repas pour le personnel communal, optimisation des coûts énergétiques et nous redonnerons également une dimension plus globale à cet espace intergénérationnel. Mme la Maire présente un projet de plan de financement de 45.137 € tenant compte des diverses subventions et cofinancement RTE/PAP.

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

### **1.6 Restauration du clocher et mise en volée de la plus grosse cloche – demande de cofinancement**

Il convient de remettre en état et aux normes le plancher du clocher de l'église. Nous souhaiterions également remettre en volée la cloche n°1 ce qui permettrait de palier aux défaillances des autres cloches. Ce projet peut bénéficier du cofinancement PAP/RTE. Les premiers devis se chiffrent à 7.947 € HT.

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

### **1.7 Projet de prévention routière – demande de subvention**

Dans le cadre du PAP RTE, nous avons l'opportunité de remettre en état les équipements de prévention routière : circuit piéton de la rue de Lens vers l'école ; passage d'enfants de l'école vers la cantine ; panneaux de signalisation. Les premiers devis se chiffrent à 5.232 € HT. Mme la Maire présente un projet de plan de financement tenant compte des diverses subventions et cofinancement RTE/PAP.

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

### **1.8 Taux horaires travaux en régie**

Mme la Maire précise que les travaux en régie seront une nouvelle pratique comptable pour la commune. Cette valorisation de la main d'œuvre permettra de refléter le coût réel des travaux d'investissement. Les travaux en régie permettront de restituer à la section de fonctionnement le montant des charges qu'elle a supporté au cours de l'année pour des travaux réalisés par nos agents communaux et qui ont un caractère de travaux d'investissement. Pour permettre la facturation interne il convient de fixer le taux horaire de la main d'œuvre en régie ainsi que les modalités de révision. Sur proposition de Mme la Maire, le taux horaire est fixé à 23€ de l'heure pour tout type de travaux. Ce taux entrera en vigueur à compter du 1<sup>er</sup> février 2022. Les crédits nécessaires à la passation des écritures seront inscrits chaque année dans le budget communal conformément à l'instruction budgétaire en vigueur. Mme la Maire sera autorisée à signer tout document y afférent. Les travaux en régie permettront également un échange de compétence entre Municipalités voisines.

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

## **II. ADMINISTRATION GENERALE**

### **2.1 Convention territoriale globale (CTG Jeunesse)**

Mr Benoît HERBIN présente les grandes lignes du CTG Jeunesse et rappelle que le porteur du projet est la Communauté de Communes Osartis-Marquion. Un diagnostic des besoins globaux sera à établir sur chaque entité concernée.

### **2.2 Centre de gestion – assurance du personnel - acceptation des taux de cotisations**

Le CDG62 nous sollicite pour approuver la nouvelle grille tarifaire du contrat groupe d'assurance risques statutaires des agents relevant de la CNRACL auprès de l'assureur Groupama. A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 la cotisation globale sera de 10,50% couvrant le décès, l'accident de travail (franchise 0 jour), la maladie longue durée, la maladie ordinaire (franchise 0 jour).

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

### **2.3 Emplois non permanents**

Mme la Maire expose le besoin de reconduction des 2 contrats de 9H d'agent technique sur une période de un an palliant actuellement aux absences d'agents titulaires.

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

### **2.4 Emploi : poste à pourvoir**

Mme la Maire sollicite de pourvoir 2 postes non permanents d'agent technique à raison de 6H par semaine pour palier aux éventuelles absences de personnel.

Votes favorables : 14

Votes défavorables : 0

Absentions : 0

## **III. INFORMATIONS DIVERSES - COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

### **3.1 Commission solidarité et cadre de vie.** Mme DUSAUTOIR

Mme DUSAUTOIR présente le bilan d'activité 2021. Elle évoque le 2<sup>e</sup> passage du vaccino-bus ARS le 7 février matin ainsi que le projet d'exposition en septembre 2023.

### **3.2 Commission travaux, urbanisme, sécurité, environnement.**

Mr LEMPREUR fait compte rendu de la commission travaux du 12 janvier 2022.

### **3.3 Commission affaires scolaires, périscolaires, jeunesse.**

Mr HERBIN expose la planification du Centre de Loisirs pour février 2022. Il évoque les problématiques d'inscription tardive tant au Centre de Loisirs qu'à l'accueil périscolaire rendant plus difficile la gestion du personnel ainsi que les inscriptions à la cantine et à la garderie pour des enfants régulièrement non présents. Un nouveau dispositif d'inscription dématérialisé à la cantine et à la garderie est à l'étude pour mise en place à la rentrée scolaire en septembre 2022.

### **3.4 Commission animation, culture, sport, vie associative.**

Mme BACQUET présente le bilan d'activité 2021. Elle évoque également l'animation sportive de la CC Osartis en septembre 2022 à relayer aux différentes associations sportives Izelloises.

### **3.5 Commission finances, communication, numérique.**

Mr PETIT présente le bilan d'activité numérique 2021. Point sur les ateliers numériques avec recensement des besoins de la population. Souhait de créer une association intergénérationnelle à vocation de club informatique. Nouveau site internet de la Municipalité.

L'ordre du jour étant clos et en l'absence d'autre question la séance est levée à 21H41.

